

UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA
CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

COMMUNIQUÉ

Hiver 2019



Rapport de la présidente sortante de la CHLC Manon Dostie, Canada

La 100^e réunion annuelle de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada (CHLC), tenue à Québec du 12 au 16 août 2018, est venue conclure une autre année très productive. Cette année, je me suis surtout employée à poursuivre le travail concernant l'examen stratégique de la CHLC et les activités de renouvellement dans les domaines prioritaires, et à préparer la CHLC à sa 100^e réunion annuelle.

Je tiens encore à remercier les membres du Comité d'examen du Plan stratégique pour leur appui, leur dévouement, leur persévérance et leur sens de l'humour.

Voici quelques faits saillants de l'examen stratégique, cette année :

- Modernisation fructueuse de la Constitution et des Règlements de l'organisation – Tout au long de l'année, les membres du Comité de supervision du Plan stratégique y ont travaillé sans relâche avec le soutien d'Elizabeth Strange et des rédacteurs du Nouveau-Brunswick.
- Le Comité de communications et de publications, sous la direction de Geneviève Harvey, a optimisé notre communiqué et a continué de travailler à la migration de nos nombreux documents vers un nouveau site Web.
- Le Comité du budget et des finances a examiné et rajusté le financement de la CHLC pour assurer la pertinence et la viabilité de l'organisation.
- Le groupe de travail sur les fonctions professionnelles, présidé par Sarah Dafoe, s'est employé à déterminer la meilleure façon de structurer les fonctions au sein de l'organisation,

de façon à ce que l'administration de la CHLC demeure efficace et viable.

- Une réunion semestrielle a réuni les représentants de l'ensemble des provinces et territoires, qui se sont penchés sur l'ébauche révisée de la Constitution et des Règlements.
- La CHLC a renforcé sa relation avec l'Uniform Law Commission des États-Unis (ULC) et créé de nouveaux liens avec l'European Law Institute.

La 100^e réunion annuelle a attiré un grand nombre de délégués. Les divers participants comprenaient notamment des procureurs, des avocats et des notaires travaillant tant au gouvernement que dans le secteur privé, des membres de la magistrature, des professeurs de droit ainsi que des représentants de l'Association du Barreau canadien, du Barreau du Québec, de la Chambre des notaires du Québec, de l'Association du Barreau autochtone, de la Aboriginal Legal Services et d'instituts de réforme du droit. Cette année, la réunion a accueilli les invités internationaux suivants : Anita Ramasastry, présidente actuelle de l'ULC; Harriet Lansing, présidente antérieure; Robert Stein, président du comité international de l'ULC; Michael Houghton, président antérieur; Carl Lisman, président du comité de direction de l'ULC; et Howard Swibel, président de l'Uniform Law Foundation (ULF). La réunion a donné l'occasion de poursuivre les discussions entamées pendant ma participation à la réunion de l'ULC à Louisville, au Kentucky, et d'échanger à propos des projets en cours et à venir.

Pendant la semaine, les délégués ont pu entendre bon nombre d'invités de marque provenant de la collectivité juridique du Québec, dont Madame Stéphanie Vallée, ministre de la Justice et procureure générale du Québec.

Au nom de l'ensemble des participants, des invités et de leur famille, je tiens à souligner l'excellent travail du comité d'accueil dirigé par Frédérique Sabourin et Laurence Bergeron et à remercier ses autres membres : Isabelle Doray, Chloé Rousselle et Caroline Vachon. Je tiens aussi à remercier les membres du comité du 100^e anniversaire, qui ont travaillé sans relâche pendant l'année pour tenir des activités mémorables tout au long de la semaine : le tout a commencé par la réception d'ouverture et la visite de l'historique Morrin Centre; il y a ensuite eu la partie de baseball enlevante (vive l'équipe de l'Est! est-ce la deuxième année de suite?) suivie d'un barbecue au stade municipal Canac; puis la semaine s'est terminée par l'impressionnant banquet de clôture au restaurant du Parlement, où la juge Georgina Jackson, amie de longue date et ancienne présidente de la CHLC, a prononcé une allocution inoubliable. On a aussi profité de

l'occasion pour souligner les 20 ans de dévouement de Dean Sinclair, c.r., de Lee Kirkpatrick, du juge Josh Hawkes, c.r. et de Darcy McGovern, c.r., au service de la CHLC.

Ce fut pour moi un grand honneur de continuer d'exercer les fonctions de présidente en 2017-2018. Je remercie du fond du cœur tous les bénévoles dévoués qui ont contribué à la réussite des activités de cette année. Le travail d'examen stratégique se poursuivra au cours de l'année qui vient, alors n'hésitez surtout pas à faire du bénévolat pour tous les comités auxquels vous souhaitez donner un coup de main!

J'espère avoir l'occasion de tous vous revoir en août 2019 à St. John's, capitale de Terre-Neuve-et-Labrador.

Rapport de la présidente 2018 – 2019 de la CHLC

Lee Kirkpatrick, Yukon

C'est un grand honneur d'avoir été choisie comme présidente de la CHLC pour 2018/2019 et de suivre la voie du redoutable Josh Hawkes et de l'impressionnante et apparemment infatigable Manon Dostie, sans parler de toutes les autres personnalités marquantes qui ont manié le puissant maillet de la CHLC durant les 100 dernières années.

J'ai assisté pour la première fois à la CHLC à Whitehorse au début des années 1990 à titre d'observatrice dans le domaine civil lorsque je travaillais comme conseillère législative pour le gouvernement du Yukon, mais, ayant de l'expérience en défense criminelle, je suis passée du côté pénal lorsque le Yukon a entrepris ses propres poursuites et j'ai assisté à ma première réunion de la Section pénale quelques années plus tard.

En tant que seule représentante du Yukon pendant un certain nombre d'années, j'ai souvent été la déléguée de la Section civile et de la Section pénale, passant d'une réunion à l'autre avec une telle fréquence que j'oubliais parfois si j'étais une criminelle ou une civile. Dieu merci pour les sessions conjointes ! J'étais fascinée et engagée dans cette participation hybride, mais il était impossible de rendre justice aux deux. Heureusement, notre gouvernement s'est rendu compte du rôle extrêmement important que joue la CHLC dans un territoire aussi petit que le nôtre et j'ai été rejointe par mes excellents collègues du Yukon de la Section civile, dont la plus récente Christine Badcock, ce qui m'a

permis de participer pleinement au volet pénal que j'ai eu la grande chance de présider en 1999-2000.

Notre 100^e anniversaire a fait l'objet de nombreuses célébrations et nous avons eu la chance d'être les invités de nos partenaires chaleureux et accueillants du Québec qui ont toujours su ajouter de la joie de vivre, ce qui n'est pas étonnant si l'on considère que leur juridiction accueille des fêtes depuis plus de 400 ans.

Pour empêcher que notre organisation en vienne à évoquer « La Maison d'Âpre-Vent », avec ses vieillards râlant contre des enfants prétentieux et la règle d'interdiction des perpétuités, nous avons récemment entrepris – vous le savez peut-être déjà – des projets qui sont axés sur le « contexte réel des technologies », notamment le sociofinancement et la vérification des casiers judiciaires. À eux seuls, les résultats de ces deux projets ont eu et auront des effets importants sur les personnes à qui sont destinés les fonds amassés et sur celles dont les intérêts en matière de vie privée sont susceptibles d'être touchés par la collecte et la diffusion inappropriées de renseignements de nature criminelle et non criminelle par les organismes d'application de la loi. Ces projets mettent en lumière les traditions de la CHLC non seulement en se voulant une réponse aux changements juridiques et sociétaux, mais en les prévoyant et en renforçant la pertinence du droit dans l'esprit des Canadiens.

J'apprécie vraiment la merveilleuse collégialité des membres du Comité exécutif Manon Dostie, John Lee, Matthew Hinshaw, Maria Markatos, Peter Lown, QC, Clark Dalton, QC, Genevieve Harvey, et Caroline Quesnel, et je les remercie de leur généreuse contribution continue à la CHLC ainsi que de leur soutien additionnel prévu pendant mon absence au début 2019. Il y a tant de choses à faire, y compris la création d'un site Web, la poursuite de notre plan stratégique et l'élaboration de nouveaux projets et résolutions tout en assurant le suivi des autres, ce qui, pour nous tous, doit être fait tout en équilibrant d'autres tâches exigeantes.

Le travail de tous les comités est considérable et se poursuivra jusqu'à notre prochaine réunion à Terre-Neuve-et-Labrador. Sa fréquence et son intensité ne feront qu'augmenter à mesure que l'année avance.



Rapport de la présidente 2017-2018 de la Section pénale Samantha Hulme, Colombie-Britannique

Ce fut un honneur d'assumer la présidence de la Section pénale à Québec pour le 100^e anniversaire de la CHLC. La Section pénale a eu des délégués particulièrement capables cette année – dont la juge en chef adjointe Danielle Côté de la Cour du Québec, la juge en chef adjointe Faith Finnestad de la Cour de justice de l'Ontario et notre vieil ami le juge Josh Hawkes de la cour provinciale de l'Alberta. Nous avons eu un bel et long équilibre de délégués de la CHLC et de nouveaux délégués, d'avocats de la défense et de la Couronne et une délégation particulièrement forte du ministère fédéral de la Justice. Nous avons eu la grande chance d'avoir deux avocats représentant des associations autochtones parmi nous cette année – Denise Lightning de Maskwacis en Alberta, représentant l'Association nationale du Barreau Autochtone, et Caitlin Kasper de l'Aboriginal Legal Services à Toronto. Ils ont présenté des perspectives inestimables représentant la pratique en zones rurales et urbaines et touchant les incidences de diverses questions de droit pénal et de procédure sur les Autochtones impliqués dans le système de justice pénale.

La Section pénale a amorcé la semaine avec 29 résolutions auxquelles s'en est ajoutée une autre présentée en séance, soit un total de 30. Elle en a débattu 29 (après retrait d'un double) et en a mis aux voix 27 ayant trait aux armes à feu dans le système de

Naturellement, nous aimons les bons défis et nous sommes tout à fait prêts à les relever.

Comme toujours, Marie Bordeleau et Clark Dalton, QC (sans qui nous ne serions pas coordonnés) méritent notre sincère gratitude pour leur travail au cours de la dernière année et au cours des nombreuses années précédentes, et nous apprécions l'opportunité de continuer à travailler avec eux dans les années à venir.

Je me réjouis à la perspective de poursuivre ma collaboration avec vous tout au long de la prochaine année et je vous remercie encore une fois pour cette excellente occasion.

justice pénale pour les adolescents, à divers aspects de la procédure pénale dont la réforme de la *Loi sur l'identification des criminels*, le cautionnement, l'ADN et les peines minimales obligatoires. Deux résolutions ont été retirées à la suite du débat. Dans un moment exceptionnel de collaboration et de collégialité, bien des résolutions ont été suspendues après un débat initial et les délégués se sont employés, pendant les pauses, en soirées et en matinées, à faire le consensus sur les résolutions modifiées. Nous sommes très fiers de dire que les 27 résolutions mises aux voix ont toutes été adoptées et qu'aucune n'a été rejetée à notre assemblée de 2018!

La Section pénale a aussi reçu les rapports de trois groupes de travail. Le premier concerne la procédure de télémandat, le deuxième vise l'article 9 de la *Loi sur la preuve au Canada* sur la capacité d'une partie à confronter et à diriger son propre témoin, et le troisième concerne la réforme de l'article 490 du *Code criminel*, le régime de détention des biens saisis. La séance commémorative Earl Fruchtman nous a donné droit à un exposé de Joanne Marceau, procureure en chef au bureau du directeur, et de Patrick Michel, procureur en chef aux Services juridiques du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) du Québec, concernant l'indépendance, la responsabilité, le pouvoir discrétionnaire et l'autonomie professionnelle des procureurs.

Je tiens à remercier Fraser Kelly, avocat de la Couronne de l'Ontario, pour son leadership au groupe de travail sur l'article 9 de la *Loi sur la preuve au Canada*. Fraser n'a malheureusement pas pu assister à l'assemblée, mais il était là en esprit et les membres du groupe de travail ont présenté le rapport ensemble, ce qui a amené un débat sérieux. Je tiens également à remercier Stephanie O'Connor du ministère de la Justice, pour son leadership au groupe de travail sur le télémandat, et Manon Lapointe, du Service des poursuites pénales du Canada, pour avoir présidé le groupe de travail sur l'article 490.

Je tiens aussi à remercier Tony Paisana de son leadership passionné au Groupe de travail sur les vérifications de casiers judiciaires. La séance commune des Sections civile et pénale a permis d'adopter une nouvelle *Loi uniforme sur les vérifications de dossiers de police*. La nouvelle loi uniformise les types de vérifications de casiers judiciaires qu'on peut avoir, limite la communication de données de non-condamnation et crée des protections procédurales, dont des processus d'appel et de réexamen pour corriger les données inexacts et contester les renseignements non pertinents communiqués lors des vérifications de casiers judiciaires.

En conclusion, j'aimerais remercier tous les délégués de leur travail acharné. Nous avons un groupe tellement fort, énergique et passionné de délégués cette année - nous sommes très fiers de nos réalisations. Je tiens également à remercier le Comité directeur de la Section pénale d'avoir aidé à la planification de l'ordre du jour et, de façon spéciale, Caroline Quesnel du ministère de la Justice, qui a assumé les fonctions de secrétaire de la Section pénale après que nous ayons perdu non pas une mais deux secrétaires entre décembre et mai! Caroline est une personne exceptionnelle aux compétences formidables. Nous avons eu tellement de chance qu'elle se joigne à nous et je nourris l'espoir que la Section pénale de la CHLC profitera de ses talents pour les années futures.

Je remercie à nouveau nos excellents hôtes de Québec et nous avons très hâte à l'assemblée de Terre-Neuve, en août prochain, sous la direction de Matthew Hinshaw à titre de nouveau président de la Section pénale et de Lee Kirkpatrick comme présidente.



Rapport du président 2018 - 2019 de la Section pénale Matthew Hinshaw, Alberta

C'est un véritable honneur pour moi de présider la Section pénale de la CHLC de 2018 à 2019, et j'attends avec impatience notre prochaine réunion à Terre-Neuve, où nous prévoyons encore une semaine

chargée. En plus du débat sur les résolutions, nous recevrons les rapports intérimaires ou finaux des groupes de travail sur les télémandats et sur les articles 487 et 490 du Code criminel. Merci à tous ceux qui participent aux travaux de ces groupes.

Le Comité directeur de la Section pénale se réunit régulièrement depuis novembre pour planifier l'ordre du jour de la réunion de cette année, notamment pour discuter des sujets qui pourraient faire l'objet du colloque commémoratif Earl Fruchtmann. Le Comité directeur a également travaillé d'arrache-pied à la révision et à la mise à jour d'un certain nombre de documents de référence, qui seront utiles aux délégués actuels et futurs à la CHLC. Le Comité directeur s'est penché sur le Règlement de la Section pénale, et certaines modifications éventuelles seront soumises à l'examen de

la Section en août. Enfin, et c'est peut-être le plus important, le Comité directeur a discuté d'un changement possible à l'ordre de présentation des résolutions à la réunion de cette année. De plus amples détails concernant cette modification proposée seront fournis lorsque les résolutions de 2019 seront distribuées plus tard cette année.

L'appel de résolutions a été lancé le 22 janvier 2019 et je prévois que toutes les administrations travaillent actuellement à la préparation de leurs résolutions. Nous demandons que toutes les résolutions soient soumises à la secrétaire de la Section pénale, si possible dans les deux langues officielles, d'ici le mardi 30 avril 2019. Nous demandons également que les rapports des groupes de travail soient soumis dès que possible, au plus tard le 1er juin 2019. Ces dates limites visent à faciliter la traduction et la distribution des documents aux délégués bien avant les vacances d'été. Si vous avez des questions ou des préoccupations entre-temps, n'hésitez pas à communiquer avec moi à matthew.hinshaw@gov.ab.ca ou au 1-403-297-2047, ou avec la secrétaire de notre section, Caroline Quesnel, au 1-613-957-4688 ou à caroline.quesnel@justice.gc.ca.



Rapport de la présidente 2017-2019 de la Section civile Maria Markatos, Saskatchewan

La Section civile a terminé avec succès une autre année à notre assemblée annuelle à Québec en août 2018. Des délégués des ministères provinciaux, territoriaux et fédéraux de la Justice, des organismes de réforme du droit, des membres du barreau et du milieu universitaire ont participé aux travaux de la Section. Nous avons eu la chance, à l'occasion de notre 100e anniversaire, d'être rejoints dans nos délibérations par deux anciens présidents : Madame la juge Georgina Jackson et John Gregory. Enfin, il y avait une forte représentation de nos collègues américains, y compris le président actuel de l'American Uniform Law Commission et quatre anciens présidents.

La Section civile a adopté la Loi uniforme sur la location commerciale en principe sous réserve des directives et des commentaires fournis par les délégués. Ce projet, lancé en 2011, visait à codifier et à moderniser tous les aspects de la location commerciale. Lors de la conférence de cette année, les délégués ont examiné la Loi dans son intégralité et ont participé à un débat animé d'une journée entière sur des aspects précis du droit de la location commerciale, notamment la question de savoir si la Loi devrait imposer une obligation positive aux propriétaires de réparer les biens loués. Ce projet complète également les travaux de la Section civile sur la Stratégie du droit commercial. Les révisions du groupe de travail ont été examinées par les représentants des administrations et la version finale de la Loi uniforme sur la location commerciale est maintenant adoptée et recommandée aux administrations pour adoption. J'aimerais remercier le groupe de travail pour son dévouement continu à l'égard de ce projet et pour l'avoir mené à terme.

La Section civile a également adopté, en principe, les Règles uniformes sur les documents électroniques. Ces règles régiront la production de documents électroniques dans les procédures civiles et administratives et, si elles sont adoptées, elles s'appliqueront à grande échelle dans divers domaines de pratique. Crystal O'Donnell, à titre de présidente, et le reste du groupe de travail méritent d'être félicités pour les efforts intenses qu'ils ont déployés en vue de la réalisation de ce projet. Les Règles

révisées ont été examinées par les représentants gouvernementaux et sont maintenant adoptées.

Comme à l'accoutumée, la Section civile a participé à des séances conjointes énergiques avec la Section pénale qui ont abouti à l'adoption de la Loi uniforme sur la vérification du casier judiciaire. Nous avons également reçu un rapport du gouvernement fédéral sur les initiatives de droit international privé, ainsi qu'un rapport du président de l'American Uniform Law Commission sur les projets envisagés par nos amis des États-Unis.

Des rapports sur de nouveaux sujets ont également été examinés, y compris un rapport sur la divulgation non consensuelle d'images intimes et un examen de la législation existante au Canada et des questions à examiner. Le groupe de travail sur l'examen de certaines lois d'application des conventions internationales a également présenté un rapport. Au cours de la prochaine année, le groupe de travail examinera six lois uniformes pour s'assurer qu'elles sont conformes aux Principes pour la rédaction d'une législation uniforme donnant force de loi à une convention internationale.

Je suis heureuse de continuer d'agir à titre de présidente de la Section civile lors de la 101e réunion annuelle de la CHLC qui aura lieu en août prochain à Terre-Neuve-et-Labrador.

Le Comité directeur de la Section civile se réunit tous les mois pour discuter de l'avancement des projets. À Québec, nous avons reçu un document de travail sur la divulgation non consensuelle d'images intimes. Un groupe de travail a été créé et se réunit régulièrement ; la Section civile peut s'attendre à recevoir un rapport d'étape sur ce projet. La Section civile a également reçu un rapport d'étape du groupe de travail sur la révision des lois uniformes à la lumière des Principes pour la rédaction d'une législation uniforme donnant force de loi à une convention internationale. Le groupe de travail examine actuellement sept lois et continue de se réunir tous les mois. Je m'attends à ce qu'un rapport final et des projets de loi soient présentés pour examen à notre prochaine réunion.

Avec l'achèvement de deux grands projets l'année dernière, la Section civile peut s'attendre à recevoir des rapports sur de nouveaux sujets, notamment les

testaments électroniques et le sociofinancement. Des travaux préliminaires sont également en cours relativement à l'examen des ajouts testamentaires aux fiducies et des recommandations seront présentées aux délégués pour examen. Un groupe de travail a été rétabli en ce qui concerne la Convention de La Haye sur la loi applicable à certains droits sur des titres détenus auprès d'un intermédiaire et un rapport est prévu. La Section civile peut également recevoir un rapport sur la Convention de La Haye sur les garanties indépendantes et les lettres de crédit stand-by.

La Section civile participe aux efforts de mise à jour du tableau 5 - Mise en œuvre par les juridictions des lois uniformes, des règles uniformes, des lois modèles et autres recommandations depuis 2000. Des efforts soutenus sont déployés pour s'assurer que le tableau soit mis à jour avant la réunion annuelle d'août et qu'il le sera régulièrement à l'avenir. Les délégués se rappelleront

également que la Section civile prévoit entreprendre une révision de ses propres Règles de procédure afin de compléter les récentes révisions apportées aux statuts et règlements de la CHLC. De plus, la section participera à l'examen des conventions de la CHLC sur la rédaction.

Comme toujours, un grand merci à notre coordonnateur de projet, Clark Dalton, QC pour sa capacité surnaturelle à participer à presque tous les comités et groupes de travail. Merci également à tous les représentants des administrations qui prennent le temps de participer à nos appels mensuels et de donner leur avis sur une variété de sujets, ainsi qu'à tous les membres du groupe de travail qui prennent le temps de travailler sur nos précieux projets.

J'ai le plaisir de prendre les rênes de la Section civile pour un deuxième mandat, et j'ai hâte d'assister à des débats et à des délibérations animés à Terre-Neuve-et-Labrador.

Rapport de la présidente du Comité du 100^e anniversaire Kathryn Sabo, Canada

La réunion annuelle d'août 2018 à Québec fut l'occasion de célébrer le centenaire de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada. Pour souligner l'occasion, la Gouverneure générale et le Premier ministre du Canada ont envoyé des messages de félicitations soulignant le rôle important de la CHLC dans l'élaboration de la législation uniforme en matière civile et commerciale et dans la réforme du droit pénal canadien. Les présentations historiques de chaque juridiction ont rappelé aux délégués les contributions importantes apportées aux travaux de la Conférence par des individus et par les juridictions au fil des ans. L'honorable juge Georgina R. Jackson, Présidente de 1988 à 1990, a été nommée membre honoraire à vie de la CHLC en reconnaissance de ses services et de sa contribution à l'organisme. En tant que conférencière d'honneur lors du dîner de clôture, la juge Jackson, dans ses remarques réfléchies, a souligné les bénéfices qu'apportent les travaux de la CHLC à toutes les



administrations et l'engagement des personnes qui y participent. Elle a invité les délégués à être conscients des défis auxquels la Conférence est confrontée, dont la nécessité de tenir compte des perspectives autochtones et l'importance de continuer à démontrer la valeur de la CHLC aux sous-ministres et ministres.

Ne manquez pas la réunion annuelle 2019 !

Le Comité organisateur a le plaisir de vous inviter à la 101^e assemblée annuelle de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, qui se tiendra du dimanche 18 août au jeudi 22 août à St. John's, NL. Veuillez noter qu'il s'agit d'une semaine plus tard que la semaine habituelle de l'assemblée annuelle de la CHLC.

Toutes les séances auront lieu au Delta et au St. John's Convention Centre, et l'hôtel a réservé un bloc de chambres au tarif de groupe spécial de 174 \$ la nuit. La date limite pour réserver une chambre à ce tarif préférentiel est le vendredi 26 juillet 2019. Nous vous encourageons à réserver tôt, car St. John's est très occupé à cette période de l'année. Pour réserver, composez le 1-888-884-7777 ou le 1-709-739-6404, ou réservez en ligne au :

<https://www.marriott.com/event-reservations/reservation-link.mi?id=1550756618306&key=GRP&app=resvlink>.

Au moment de faire votre réservation, veuillez indiquer que vous êtes avec la CHLC.

Les plans pour l'assemblée annuelle comprennent une réception de bienvenue le dimanche soir, l'événement sportif le plus attendu au monde en 2019 (le match de softball et le BBQ de la CHLC, bien sûr) et un dîner de clôture. Plus d'informations seront disponibles dans les mois à venir, alors gardez l'œil ouvert pour de plus amples détails.

Nous vous encourageons également à venir tôt à St. John's ou à y rester par la suite pour profiter de la ville ou d'autres parties de la province. St. John's est l'endroit où les lève-tôt peuvent être les premiers en Amérique du Nord à regarder le soleil se lever, à faire une randonnée sur la colline historique de Signal Hill près de l'océan ou à explorer la musique fabuleuse et la vie nocturne de la célèbre rue George. Pour de plus amples renseignements touristiques ou pour vous aider à planifier votre visite, veuillez consulter le site www.newfoundlandandlabrador.com ou composer le 1-800-563-6353.

Au plaisir de vous voir à St. John's en août !

